

9^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 13 novembre 2024 à 19 h

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt
M. Arnaud Desbiens
Mme Amélie Laliberté

Présidente (2025)
Trésorier (2026)
Secrétaire (2026)

M. Louis Alexandre
M. Martin Boucher
M. Bernard Drouin
Mme Célia Forget
M. Pierre Samson

Administrateur coopté (2025)
Administrateur (2025)
Administrateur (2026)
Administratrice (2025)
Administrateur (2026)

IL Y A QUORUM

Mme Anne Corriveau
Mme Maude Mercier-Larouche
M. David Weiser

Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
Conseiller municipal, district du Plateau

ABSENCES

M. René Boudreau
Mme Nadia Aubin-Horth

Vice-Président (2025)
Administratrice (2026)

AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau

Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications

Mme Martine Gagnon

Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 19 h 04
4. Période d'information des membres du conseil municipal 19 h 10
5. Période de questions et commentaires du public 19 h 25
6. Suivi des recommandations du conseil de quartier à la Ville 19 h 40
 - Circulation de transit dans les rues résidentielles du quadrilatère formé par la route de l'Église, l'avenue des Hôtels, Laurier et Valmont
 - Mesures de sécurité temporaires pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes sous le viaduc de Duplessis - 24-06-03
 - Améliorer la sécurité piétonne sur la rue Sieur-d'Argenteuil 24-10-03
 - Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur l'avenue Louis-Jobin : relevés de vitesse
7. Sujets d'intérêts et affaires nouvelles 20 h 15
 - Invitation table de concertation pour les transports en communs
 - Dépenses et appel de projets : Programme de soutien à la mobilisation SSR 2020-2024
 - Abandon projet Humaniti
8. Deuxième période de questions et commentaires du public 20 h 30
9. Affaires internes : 20 h 40
 - Correspondance et secrétariat
 - Trésorerie
10. Divers 20 h 50
11. Levée de l'assemblée 20 h 55

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Arnaud Desbiens préside la séance qui débute à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Demande d'ajout :

- Consultation pour un projet de requalification de la place des Quatre-Bourgeois (point 7).
- Coupe d'arbres au 1052, rue Landry (point 6)

SUR UNE PROPOSITION DE Célia Forget, DÛMENT APPUYÉE PAR Amélie Laliberté, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés ci-haut.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre

- Demande de correction au point 2 : enlever Forget au nom de famille de Martin Boucher.

SUR UNE PROPOSITION D'Amélie Laliberté, DÛMENT APPUYÉE PAR Pierre Samson, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 octobre 2024 avec la correction demandée.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Période de Mme Maude Mercier-Larouche

- Impacts sur le chemin St-Louis en lien avec une problématique sur un chantier privé : il y a eu un glissement de terrain, entraînant la fermeture de la rue dans les deux directions. La Ville de Québec travaille avec le promoteur afin que le STMI puisse rouvrir une voie pour rétablir la circulation au moins dans un sens.
- Suite du courriel envoyé aux membres du conseil de quartier avant la séance d'octobre en lien avec la résolution adoptée sur la circulation de transit formé par le quadrilatère des rues, de l'Église, avenue des Hôtels, Laurier et de Valmont : étant donné qu'il y a déjà une résolution faite en conseil de quartier, c'est Éloïse Gaudreau qui va revenir avec la réponse du STMI d'ici le mois de décembre.
- La Ville de Québec ajoute 11 millions pour la [Politique culturelle 2025-2030](#). Il s'agit d'une augmentation de 25 % au budget et cela a pour objectif que tous les citoyens puissent avoir accès à des activités culturelles, dans tous les quartiers, et ce, gratuitement. Cet ajout permet la mise en œuvre de la promotion *Sortez pour voir* : il y a 2 500 paires de billets qui seront données aux étudiants.

Période de M. David Weiser

- Les conteneurs ont été enlevés sur Quatre-Bourgeois. Les travaux d'aqueduc et d'asphaltage vont donc pouvoir être effectués.

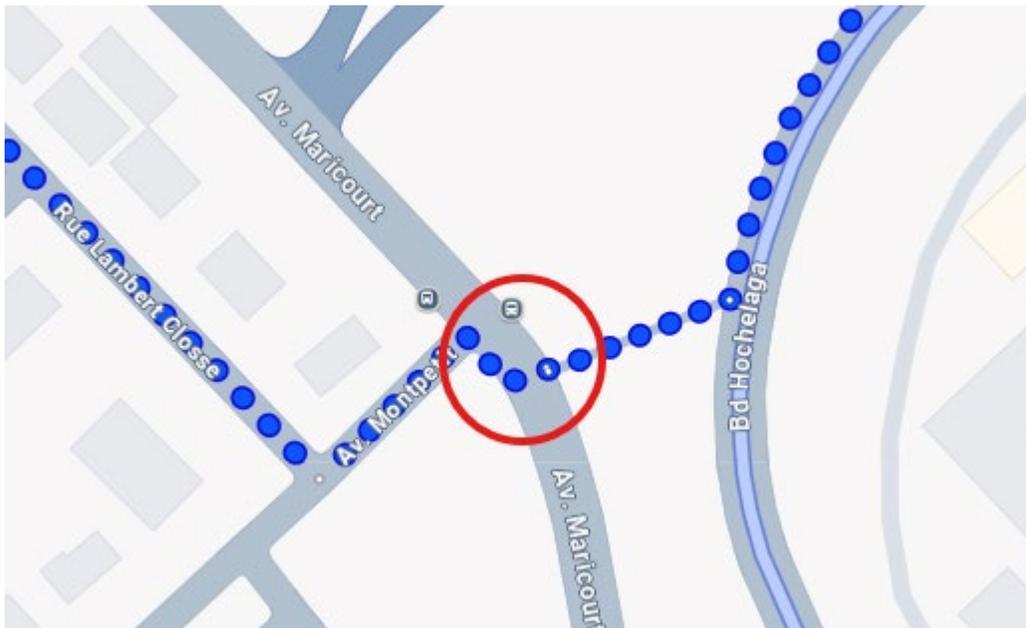
Période de Mme Anne Corriveau

- Au conseil d'arrondissement du 12 novembre, des subventions ont été accordées, entre autres, pour le club de la FADOQ (1 995 \$).
- La Ville de Québec procédera à une demande de changement d'usage dans une zone près des travaux d'aménagement des échangeurs du Pont Pierre-Laporte.
- Une œuvre d'art sera installée au parc Raymond de Rosa. Il s'agit de l'œuvre d'un artiste qui a été jumelé avec des élèves de l'école Cœur-Vaillant. Le concept a été apporté par l'artiste et le dévoilement aura lieu l'an prochain.

5. Période de questions et commentaires du public

- C1 : Il y a un enjeu de sécurité concernant les piétons et les cyclistes qui traversent le chemin Quatre-Bourgeois vis-à-vis du Maxi. Les automobilistes ne s'arrêtent pas au passage piétonnier. De plus, la passerelle près de la rue Maricourt est dangereuse. Enfin, la section de piste cyclable sur Quatre-Bourgeois près du IGA pose aussi problème, car même lorsque le feu de piéton est allumé, les automobilistes ne respectent pas les piétons. Le citoyen a d'ailleurs été heurté par un véhicule, malgré le signe piéton. Il a fait un appel au 311, mais il ne semble pas avoir été entendu.
- Marie-Hélène Felt et Amélie Laliberté confirment que le secteur est très dangereux. Il manque d'éclairage. Il y a deux voies de chaque côté (donc 4 voies à traverser).
- Anne Corriveau confirme que plusieurs interventions ont été faites au CQPSF. Des feux de circulation ont déjà été demandés et ont été refusés. Les membres du CQPSF devraient d'ailleurs rencontrer des membres du STMI à ce sujet. Il n'y a pas assez d'espace pour ajouter de l'éclairage et un feu de piéton. La problématique est connue, mais les solutions sont inexistantes.
- Éloïse Gaudreau confirme à son tour que le CQPSF a déjà envoyé des résolutions à la Ville de Québec et a reçu comme réponse qu'il n'y a pas d'espaces pour aménager des feux de circulation, mais d'autres solutions sont à l'étude.
- Louis Alexandre habite le quartier Sainte-Ursule et confirme que les traverses piétonnes ne sont pas respectées. Il mentionne que des seuils de ralentissement pourraient être installés.
- Bernard Drouin demande si la promotion de payer un billet sur deux pour les événements reliés à la culture va revenir.
- David Weiser et Maude Mercier-Larouche confirment que l'offre ne sera pas relancée.

- C2 : concernant la sécurité des piétons sur la rue Roland-Beaudin, la citoyenne aimerait avoir des précisions sur la réponse de la Ville de Québec à la suite d'une résolution effectuée par le CQSL en septembre.
- David Weiser confirme qu'un arrêt sera installé à l'intersection de la rue Roland-Beaudin et du marché public, mais qu'il n'est pas possible d'en ajouter un dans la courbe
- C3 et C4: Les deux citoyens habitent sur la rue Lambert Closse. La traverse piétonnière sur Maricourt et Montpetit est dangereuse. Plusieurs élèves marchent pour se rendre à l'école De Rochebelle. Il n'y a pas d'arrêt obligatoire où est située la traverse piétonnière et les automobilistes ne s'arrêtent pas à la traverse. Un piéton a d'ailleurs été heurté la semaine dernière et la rue a dû être fermée à la circulation. Les citoyens demandent que des mesures soient prises afin de sécuriser la traversée. De plus, la rue est large, il n'y a pas de marquage au sol donc lorsqu'une voiture s'arrête, une autre peut décider de la contourner et de ne pas s'arrêter. Les citoyens ont l'impression d'être laissés pour compte, car ils ont déjà fait des appels au 311, en vain.



- Anne Corriveau : mentionne que l'arrêt qui a été installé sur Maricourt à l'entrée de Duplessis l'avait été après avoir fait pression auprès de la Ville de Québec. Elle souhaite que les citoyens laissent leurs coordonnées et le numéro du dossier du 311 afin qu'elle puisse faire un suivi et poser des questions sur les mesures qui sont envisagées.
- Martin Boucher confirme qu'à l'endroit où l'autre arrêt a été installé (entrée Duplessis), il n'y a pas de piétons qui traversent à cet endroit.
- Maude Mercier-Larouche suggère d'évaluer le nombre d'élèves qui traversent chaque jour cette traverse piétonnière.

- Bernard Drouin souligne que la Ville de Québec manque d'agilité : il suffirait d'ajouter des blocs de béton pour réduire l'emprise de la rue.
- Maude Mercier-Larouche mentionne que la circulation augmente rapidement à la Ville de Québec, mais le STMI est très sollicité. Il y a d'ailleurs un investissement supplémentaire pour augmenter la sécurité à la Ville. La circulation qui augmente sur l'avenue Maricourt est également due aux travaux dans d'autres secteurs qui permettent d'accéder au pont.
- C5 : le citoyen mentionne que dans le boisé St-Denis sur la rue Picardie, plusieurs arbres matures ont été coupés. Il y a une pile d'arbres dans le parc. Le citoyen aimerait avoir des explications.
- Bernard Drouin mentionne qu'il s'agit probablement de frênes coupés en lien avec l'agrile du frêne et que ces arbres sont coupés à l'automne afin que les insectes ne s'éparpillent pas.
- C6 : le citoyen se dit très satisfait du boisé de St-Louis-de-France. Il a manqué la dernière assemblée (9 octobre) et espère que les discussions concernant la circulation sur la rue du Sieur d'Argenteuil porteront fruit. Il demande ce qui va advenir du réaménagement du tronçon sud sur la route de l'Église.
- Maude Mercier-Larouche mentionne que le réaménagement du tronçon sud sera soumis à une consultation au premier trimestre de 2025. Les citoyens recevront une invitation à participer à la consultation.
- Marie-Hélène Felt remercie les citoyens présents et mentionne qu'une résolution sera prise concernant la sécurité au coin de Maricourt et Montpetit au point 7.

6. Suivi des recommandations du conseil de quartier à la Ville

- Circulation de transit dans les rues résidentielles du quadrilatère formé par la route de l'Église, l'avenue des Hôtels, Laurier et Valmont

Le conseil de quartier attend un suivi de la Ville de Québec, lequel sera transmis par Éloïse Gaudreau. Les réponses reçues à la suite des résolutions concernent pour le moment l'avenue des Hôtels, alors que le conseil de quartier s'attend plutôt à recevoir des réponses en lien avec l'impact de la circulation de transit que les travaux dans ce quadrilatère entraînent, lesquels entraînent des enjeux de sécurité pour les cyclistes et les piétons. Il semble évident maintenant que d'autres quartiers vivent des impacts négatifs, comme on a pu l'entendre pendant la période de commentaires des citoyens dans la présente séance. Éloïse Gaudreau mentionne que le conseil de quartier devrait obtenir une réponse d'ici à la prochaine séance du conseil de quartier.

- Mesures de sécurité temporaires pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes sous le viaduc de Duplessis (24-06-03)

La Ville de Québec a transmis une réponse :

*Nous sommes très sensibles à la problématique de sécurité pour les piétons et les cyclistes empruntant la partie non desservie par le réseau cyclable du boulevard Hochelaga. Un aménagement temporaire consisterait tout de même à réaménager quatre secteurs d'intersection majeurs (voir la figure 1) afin de connecter le CVC Neilson à l'aménagement cyclable du boulevard Hochelaga. De plus, ceci nécessiterait également le repartage de la chaussée en plus d'intervenir sur la reprogrammation de tous les feux de circulation. Ce genre d'intervention demande au **minimum**, un an de conception et une saison estivale de réalisation ce qui amènerait une mise en service à la fin de l'été 2026, si la conception débutait en 2025.*

Le MTMD a ciblé la section discutée dans la phase 2 de son projet de reconstruction et aménagement des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec (voir le lien ci-dessous). Selon la page web du MTMD, la phase 1 serait complétée en 2027. Malheureusement, la Ville ne connaît pas les échéanciers détaillés du MTMD, mais il pourrait être possible que les travaux de la phase 2 débutent avant 2027 et/ou débutent potentiellement au printemps 2027. Ainsi, l'aménagement temporaire serait en service de septembre 2026 à mai 2027.

Louis Alexandre résume le tout en disant que les travaux nécessaires pour mettre des mesures temporaires seraient effectués selon un échéancier trop long et que les travaux du MTMD pourraient être entrepris dans le même intervalle de temps, rendant les mesures temporaires inutiles. Louis Alexandre mentionne tout de même que la Ville de Québec aurait pu installer temporairement des pancartes pour améliorer la sécurité des piétons par rapport aux cyclistes.

- Améliorer la sécurité piétonne sur la rue Sieur-d'Argenteuil (24-10-03)

La Ville de Québec a transmis une réponse :

Dans le cadre de la sécurisation des corridors scolaires menant à l'école Saint-Louis-de-France, des saillies de trottoir sont prévues de part et d'autre du passage pour piétons menant au sentier piétonnier reliant cette rue à la rue Stanley.

Ces saillies, longues d'une vingtaine de mètres chacune, amélioreront la visibilité des piétons, et seront dotées de balises jaunes et noires, en plus d'abaissements de trottoirs des deux côtés. La dimension des saillies et la signalisation qui sera mise à jour empêcheront les véhicules de se stationner à moins de 5 m du passage. Pour les élèves habitant la rue Sieur-d'Argenteuil au nord du chemin Saint-Louis, le cheminement sécuritaire consiste à emprunter le trottoir situé du côté nord du chemin Saint-Louis, et rejoindre le brigadier à la route de l'Église. Les élèves habitant plus à l'ouest doivent rejoindre le brigadier de la rue de Rouville.

Le conseil de quartier se dit satisfait de la réponse, mais aurait apprécié avoir un échéancier pour les travaux mentionnés. Toutefois, il n'y a pas que des écoliers qui empruntent ces rues et que, conséquemment, le détour demandé aux piétons est une solution qui ne convient pas à tout le monde. Éloïse Gaudreau va relancer la Ville de Québec concernant l'échéancier et demander comment ces travaux vont s'articuler avec les travaux sur la route de l'Église.

- Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur l'avenue Louis-Jobin : relevés de vitesse

Louis Alexandre mentionne avoir reçu les relevés de vitesse. La moyenne du 85e centile est sous 40 km/h. Cela ne fait pas en sorte que la rue Louis-Jobin est sécuritaire pour les piétons. Il y aurait eu une demande pour un trottoir, mais une demande a été faite en 2013 et il n'y a toujours pas de trottoir. Il reste à voir la réponse à la résolution pour les mesures temporaires.

RÉSOLUTION 24-11-01

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR Marie-Hélène Felt, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil de quartier de Saint-Louis de demander au service de l'ingénierie de la Ville de Québec l'échéancier des prochaines interventions qui se dérouleront sur la rue Louis-Jobin.

- Arbres coupés au 1052, rue Landry

Hydro-Québec est venu couper les arbres, malgré ce qui avait été prévu pour le projet de construction à cette adresse. Le conseil de quartier ne peut rien faire dans ce cas précis, mais prend bonne note que pour les prochains projets, il faudra considérer l'emplacement des fils électriques et anticiper la coupe des arbres. Il faut considérer la densification du quartier, mais pas au détriment de la végétalisation.

7. Sujets d'intérêts et affaires nouvelles

- Résolution pour l'amélioration de la sécurité à la traverse piétonne au coin de Maricourt et Montpetit

RÉSOLUTION 24-11-02

ATTENDU QUE plusieurs piétons et cyclistes traversent l'avenue Maricourt à l'intersection de l'avenue Montpetit;

ATTENDU QUE parmi ces piétons et cyclistes, on compte plusieurs élèves de l'école de Rochebelle qui n'ont pas accès au transport scolaire gratuit offert par le Centre de services scolaire des Découvreurs, car ils sont domiciliés à moins de deux kilomètres de l'école;

ATTENDU QUE le passage pour piétons de l'intersection Maricourt-Montpetit ne comporte pas d'arrêt obligatoire ni d'élément de signalisation clignotant permettant d'attirer l'attention des automobilistes;

ATTENDU QUE les véhicules automobiles circulent rapidement sur l'avenue Maricourt, puisqu'elle constitue une voie d'accès directe à l'autoroute Duplessis;

ATTENDU QUE le passage pour piétons de l'intersection Maricourt-Montpetit est situé entre un nouvel arrêt obligatoire (environ 50 mètres au nord) et un feu de circulation (environ 120 mètres au sud), si bien que les automobilistes sont en accélération et ne ralentissent généralement pas de nouveau à l'approche de ce passage pour piétons;

ATTENDU QUE l'avenue Maricourt est très large et que même si une voiture s'arrête pour laisser passer des piétons, une autre voiture peut facilement passer à côté, rendant la situation encore plus dangereuse pour les piétons;

ATTENDU QUE depuis quelques mois, il y a davantage de circulation sur l'avenue Maricourt en raison de la congestion créée par l'accès aux ponts;

ATTENDU QUE le 6 novembre 2024 vers 18h, un piéton a été frappé par un véhicule automobile à l'intersection Maricourt-Montpetit;

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR Martin Boucher, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la ville de Québec de mettre en place rapidement des mesures appropriées afin de sécuriser cette traverse et ce, même si le MTMD envisage des aménagements à moyen terme dans le secteur.

- Invitation à la table de concertation pour les transports en communs

Sera traité à la prochaine séance

- Dépenses et appel de projets : Programme de soutien à la mobilisation SSR 2020-2024

Il faut déposer la reddition de compte avant le 30 novembre et faire une demande si souhaitée.

Amélie a contacté deux écoles pour demander s'ils souhaitent avoir des pancartes « silhouettes ». Chacune coûte 658 \$ + frais de livraison.

RÉSOLUTION 24-11-03

SUR UNE PROPOSITION D'Arnaud Desbiens, DÛMENT APPUYÉE PAR Célia Forget, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil de quartier de Saint-Louis de mandater Amélie Liberté afin de commander les « pancartes silhouettes ». Une dépense d'environ 2 500 \$ est autorisée pour l'achat de trois « pancartes silhouettes ».

RÉSOLUTION 24-11-04

SUR UNE PROPOSITION De Marie-Hélène Felt, DUMENT APPUYÉE PAR Célia Forget, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil de quartier de Saint-Louis de mandater Arnaud Desbiens afin de compléter la demande de subvention de sécurité routière pour permettre la tenue de l'activité « *Défi arrivée active vers l'école* » de transport accès viable pour les écoles Cœur-Vaillant et St-Louis-de-France.

Arnaud Desbiens va demander le prix pour le Défi arrivée active à l'école.

- Abandon projet Humaniti

[Le projet a été abandonné.](#) Si jamais il y a un nouveau projet qui voit le jour, les mêmes dérogations s'appliquent. Si le projet est conforme, il n'y aura pas de consultation publique. Le conseil de quartier va proposer une résolution à la prochaine séance afin de demander à la Ville de Québec de sensibiliser les futurs promoteurs aux enjeux reliés à ce terrain.

- Consultation pour un projet de requalification de la place des Quatre-Bourgeois

Une rencontre aura lieu le mardi 19 novembre à 19h. Martin Boucher, Pierre Samson, Bernard Drouin et Louis Alexandre proposent d'assister à cette rencontre.

8. Deuxième période de questions et commentaires du public

C1 : Une citoyenne demande, en lien avec la démarche au plan d'urbanisme et de mobilité, comment le conseil de quartier est-il impliqué ? Elle rappelle la rencontre du 20 novembre à 19h (ateliers thématiques à plusieurs dates). Elle demande aussi si la révision du plan d'urbanisme et de mobilité va mener à la révision du PPU.

Éloïse Gaudreau mentionne qu'en lien avec cette question, il est possible de communiquer avec le 311.

Marie-Hélène Felt : remercie pour le rappel, mais mentionne que les rencontres s'adressent aux citoyens et non au conseil de quartier.

C2 : le citoyen remercie le travail des membres du conseil de quartier. Il ajoute que sur la rue Monseigneur-Grandin, il y a beaucoup de circulation et les gens ne respectent pas les arrêts (le citoyen n'habite pas dans le quartier St-Louis, mais il souhaite mentionner que le non-respect de la signalisation est généralisé)

Martin Boucher rappelle qu'il y a trois méthodes pour faire ralentir les automobilistes : éléments visuels, présence policière et aménagements permanents.

9. Affaires internes :

- Correspondance et secrétariat

Au dîner de la Coopération Desjardins, le conseil de quartier a reçu le livre *Patrimoine de Sillery*. Celui-ci peut être emprunté sur demande.

- Trésorerie

Le prévisionnel au 31 décembre pour le fonctionnement a été déposé. Il inclut certaines dépenses (entre autres pour une nappe de kiosque).

Le paiement de la secrétaire de rédaction pour le mois de novembre est remis à la prochaine séance.

10. Divers

- Les administrateurs des conseils de quartier sont invités à une séance d'information en ligne portant sur le Centre de relation avec les citoyens (311) et le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). La séance aura lieu le 19 novembre à 19h.
- L'hebdo local a imprimé son dernier numéro.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 19.

Rédigé par Martine Gagnon, secrétaire de soutien